L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
CRETEIL
11-19, Boulevard Jean-Baptiste Oudry
94000 CRETEIL

L'Officier du Ministère Public

à

Cabinet DEHAN & SCHINAZI
174, Rue de Courcelles
75017 PARIS

Références à rappeler : RO **P**
AFI

Rédacteur :

Maître SCHINAZI,

Par lettre, vous avez attiré mon attention sur l'Amende et Condamnation Pécuniaire émise à l'encontre de votre client, Monsieur référencée ci-dessus.

Après examen de votre réclamation, j'ai le plaisir de vous faire connaître que j'ai décidé de procéder au classement sans suite de cette infraction.

L'Amende Forfaitaire Majorée est donc annulée de plein droit.

Toutefois, si votre client a fait l'objet d'une saisie sur salaire ou compte bancaire ou s'il a déjà effectué un paiement, il sera remboursé directement par le Trésor Public (Trésorerie Val-de-Marne Amendes - 136 Rue de Paris 94220 Charenton-le-Pont) sous forme de lettre chèque. Il n'a aucune démarche à effectuer.

Je vous prie d'agréer, Maître SCHINAZI, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à CRETEIL, *le 09/07/2020*

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

TRIBUNAL DE POLICE DE CRETEIL (Val-de-Marne) - LE MINISTÈRE PUBLIC - N°12 - RÉPUBLIQUE FRANÇAISE